

COMPTE-RENDU de la réunion du Comité Directeur

du jeudi 15 novembre 2018

Présents : Philippe Lefebvre, Jean-Jacques Massou, Jean-Louis Boyancé, Jean-Jacques Lassarrade, Jean-Paul Ounzari, Gilles Canouet, Fabien Dupin, Fabien Valbuzzi, André Falcon, Jean-Marc Rouxel + Thibault Fray (par téléphone)

Invité : Joël Mahieux **Absents :** Patrick Sdrigotti et Alain Cazassus **Secrétariat de séance :** Jean-Marc Rouxel

1. Compte-rendu d'activités du Conseiller-sportif-départemental pour le mois d'octobre 2018 :

Temps de travail du mois d'octobre : 172h

Missions principales effectuées sur le mois : commission loisir CR, engagements 6JD, initiation piste Cahors, règlement Défi47, doc projet Défi et Tour47, contact Intech et service civique, stage Cyclocross.

Calendrier à venir : 01 novembre : Championnat 47 Cyclocross à Tonneins, 11 novembre : Cyclocross de Casteljaloux, 14 novembre : rendez-vous Intech, 15 novembre : retour GUIDE TOP VELO, 20 novembre : réunion hémicycle dispositif CD, 7 décembre : Assemblée Générale du CD47 FFC, 8 décembre : GSO Cyclocross, 22 décembre : journée piste et le 29 décembre : première journée des six jours de Damazan.

2. Cyclo-cross :

Championnat 47 le 01/11/19 à Tonneins : remerciements au L.V.C.Tonneins pour la qualité de l'organisation sur une parcours splendide qui aurait mérité une participation plus soutenue.

Stage de cyclocross à Casteljaloux : 17 jeunes étaient présents.

Sélection pour la Coupe de France des départements de la Nouvelle Aquitaine/Occitanie le 08/12/2018 à Mont de Marsan, Laffineur, Pécondon, Bourdejeau, Dupin, Lorret et Langella.

3. Relance d'un calendrier départemental « loisir » pour 2019:

Le Comité Départemental propose le remboursement du complément des droits d'organisation des épreuves PC et PC Open lorsqu'elles sont couplées aux épreuves Minimales et Cadets du département 47. Le montant est fixé à 55€, cette aide financière du Comité Départemental sera versée sous forme de subvention aux clubs organisateurs du Lot et Garonne.

4. Contrat service civique :

Contact pris avec la FFC et le CDOS, une offre a été déposée en attente de candidatures. Concernant le contrat 2017, il reste à ce jour un reliquat de 200 € des versements de l'aide FFC depuis juin 2017 malgré plusieurs relances au service fédéral concerné.

5. Le Défi 47 2019 :

Suite à défection soudaine et interrogative de la ville de Mézin, plusieurs contacts ont été entrepris dont ceux de la Communauté du Confluent et Coteaux de Prayssas d'une part et de la ville de Lavardac d'autre part. Les 2 collectivités ont, au final, validé leurs candidatures avec des engagements respectifs. Il est important de noter qu'aucune des deux entités précitées ne souhaite être candidate pour organiser le Tour du Lot et Garonne.

Après un vote des membres du Comité Départemental, le choix pour le Défi 47 se porte à l'unanimité sur Lavardac.

Des contacts seront pris prochainement auprès de partenaires privés afin de trouver le financement complémentaire.

6. Tour du Lot et Garonne :

Malgré la non-attribution d'une manche CDF-DN2 2019, le maintien de l'entité sur un format différent est acté. Un projet est en cours qui permettrait de maintenir un label national à l'épreuve. Une proposition de la part de la commune du Confluent est actée. Le Président du C.S. Casteljaloux fait part de son intention de se porter candidat. Cette proposition est faite sous réserve de l'accord de la Communauté de Communes. La forme et le détail de l'organisation reste à peaufiner.

7. Communiqué Spécifique / Chrono-47

Suite à de premiers retours faisant état d'une utilisation illicite de l'appellation Tour de Lot-et-Garonne, il est convenu de diffuser le communiqué suivant :

"Le Comité Départemental de Cyclisme de Lot-et-Garonne, organisme représentant la Fédération Française de Cyclisme sur le département du Lot-et-Garonne, informe que l'épreuve CHRONO-47, organisée par le Guidon-Agenais, le 01/05/2019 à Mézin, en support de Coupe de France des clubs de DN2 et Coupe de France dames, n'est en aucun cas la continuité du TOUR DE LOT-ET-GARONNE. Le TOUR DE LOT-ET-GARONNE (organisé depuis 2013 par le Comité Départemental de Cyclisme de Lot-et-Garonne) aura, quant à lui, bien lieu en 2019."

Le CD47 souhaite réaffirmer qu'en aucun cas le Chrono 47 ne doit se prévaloir d'une continuité avec Tour-47. Par ailleurs le CD47, organisme de tutelle du Guidon Agenais, informe qu'à aucun moment il n'a été tenu au courant de la candidature de cette épreuve.

8. Suivi du dossier FFC / non attribution des 3 Coupes de France DN 2019 :

Le BE de la FFC par un simple communiqué a attribué une manche CDF dames au Chrono-47 pour le 01/05/2019. Par voie de conséquence, la candidature de Pujols par le V.C. Livradais se voit donc (après 23 années existence) privée de ce même label. Après le Tour de Lot-et-Garonne et le G.P. de la Tomate, ce sont donc 3 épreuves historiques qui se voient disqualifiées dont deux au moins au profit d'une nouvelle épreuve (le Chrono-47) porté par le Guidon Agenais et Mme Catherine Gastou, par ailleurs membre du Conseil fédéral. Le CD47 a interpellé le Bureau exécutif de la FFC. Une réponse aurait été faite par le Président Callot avec une proposition de rencontre au siège fédéral. Une contre-proposition de rendez-vous formelle (au Siège FFC de la Nouvelle Aquitaine entre le 17 et 25 novembre 2018) a été reformulée suivant la même procédure, soit par courrier recommandé avec AR.

Une deuxième lettre avait été formulée demandant des précisions sur la procédure de saisine du Comité d'éthique de la FFC. Aucune réponse sur ce point n'ayant été apportée à ce jour par les instances fédérales, il est décidé, sur ce constat, de rédiger une lettre à Madame Roxana Marcineanu, Ministre des sports, avec copie au Président de la FFC et au Président du CR Nouvelle Aquitaine afin de l'interpeller sur les potentielles carences fédérales en termes de surveillance déontologique. En fonction de retours, le CD47 se réserve le droit d'interpeller de CNOSF.

Concernant le Grand Prix de la Tomate (qui ne sera plus Coupe de France) la date a bien été maintenue pour le 08 septembre (échanges de plusieurs courriers entre FFC et le CCM47), avec la crainte d'un peloton squelettique.

9. Avenir du Comité :

Une solution se dessine pour la Présidence sur les deux prochaines années. Avec l'intégration de nouveaux membres un bureau complet sera proposé lors de l'AG du 07/12.

Une proposition d'intégration sera faite à 3 autres personnes, des approches encourageantes sont en cours, dont un référent BMX et un référent VTT.

10. Finalisation de l'AG du 07/12 à Lavardac :

Comptes-rendus en attente pour le BMX, le VTT, le Cyclocross et pour les écoles de vélo.

11. Point financier :

Le Trésorier, fait état des comptes au 31/10/18 : Après enregistrement des opérations de l'exercice 2018 le volume des mouvements est d'environ 80 000 €. Un résultat positif se dessine grâce au bilan financier très favorable du Défi-47 et du Tour du lot et Garonne 2018.

Le montant de l'aide départementale 2018 par le comité régional est acté, versement en attente.

12. Six jours de Damazan :

Démarrage le 29 /12 puis le 19/01, 26/01, 09/02, 16/02 et finale le 23/02/2019.

Arbitrage à organiser avec présence impérative de deux arbitres par journée.

Un article spécifique est à paraître dans le B.O.